

Gland, le 3 mai 2024

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 2 mai 2024

Présidence : M. Sébastien Bertherin

## LE CONSEIL COMMUNAL

vu

le préavis municipal n° 51 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement de la halle des véhicules et l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers à Montoly;

ouï

le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

ouï

le rapport de la Commission des finances;

considérant

que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

## décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 2'104'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'104'000.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 150'500.- dans le fonds de réserve « développement durable » (compte 9281.05) via la rubrique 823 du compte de fonctionnement;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 10'550.-, soient mises au budget de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

Sébastien Bertherin

La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira